



SETTIMANALE CORSU
 SETTIMANALE CORSU
 SETTIMANALE CORSU
 D'INFORMAZIONE
 D'INFORMAZIONE

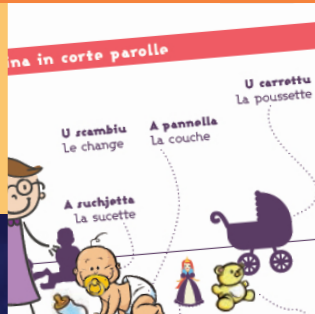


DAVID MEZZACQUI

**Militant
 du goût**

LANGUE CORSE

*Pas
 au berceau,
 mais presque*



ARTS

*François Quilici,
 les nu(e)s
 et le vif*



DA QUI È QUALLÀ P21 • BRÈVES P26 • AGENDA P27

1,60€



BILLET

Vaisselle cassée et tri des déchets !



Paul Aurelli

Par les temps qui courent aussi vite que les élections, les bruits de «cuisine» sont parfois assourdissants par le silence qu'ils inspirent ou imposent aux citoyens électeurs. La Corse ne fait pas exception à ce brouhaha politique réparti équitablement sur le territoire national, et influant aussi justement sur le spectre électoral, de l'extrême-droite à la gauche extrême sans oublier aucune «sensibilité» au passage.

Ce n'est faire injure à personne, c'est ainsi qu'il faut l'entendre, de citer quelques surprises agréables -ou pas- du moment, selon que l'on se situe d'un côté ou de l'autre. Un très respectable «cacique» du front de gauche, tournant (ou revêtant) casaque de la gauche/centre gauche ; Jean Zuccarelli, le Bastiais faisant alliance de d'idées et de convenances avec l'Ajaccien François Casasoprana. Camille de Rocca Serra, député de la Corse-du-Sud, allié avec le sénateur du même département, décident de faire chambre à part [divorce éventuellement envisagé], avec l'autre importante partie de la droite insulaire conduite par José Rossi, encadré par deux autres parlementaires «les Républicains», excusez du peu, le jeune député-maire d'Ajaccio et le député-maire de Biguglia, ça craint vraiment ! Et si l'on poursuit le trajet, rupture d'affection entre le PS de Haute-Corse et le maire de Bonifacio, ça bouge au nord, ça sue au sud ! Un FN perdant la boussole entre le Nord et le Sud. Des écologistes à reverdir... Nous n'avons pas encore tout vu. Tout n'est pas dit, il faut se alors se rappeler la belle formule «*vaisselle cassée, c'est la fessée !*».

La vaisselle cassée nous conduit indirectement au tri des déchets. Le souci d'une gestion mesurée des déchets et du mode d'enfouissement ou d'incinération, voire d'autres solutions, nous concerne tous. C'est de l'avenir du patrimoine écologique de notre Île dont il s'agit, nous ne devons pas le gérer à la légère. Mais en Corse, plus qu'ailleurs, il ne faut pas s'affranchir d'un dialogue civil et social avant les décisions irréversibles. Les blocages doivent servir d'avertissement et pas de monnaie d'échange ou de contrainte permanente... Sans cela, gare à la «palermisation» de la Corse.



Da Roland Frias

I Kongoni nantu à ViaStella

Dapoi più di dui anni, ci facenu pienghje di risa cù e so cacciate sceme ! Certe cumerie dinù ! Ch'ella sia nantu à Facebook o YouTube, sò seguitati da millaie di persone, ghjovane o più anziane, di Corsica è ancu d'altrò.

À colpi di filmetti scherzosi, di parodie d'emissione stupende (Confessions Timides, Storia Secreta, Corsica Terza, Koghju Lanta...), I Kongoni si sò fatti un nome. Un nome appena speciale, ci vole à di là ! Sò andati à circà lu in Africa, o piuttosto ind'u dizziunariu ... à a lesta. Lesta cum'è l'antilopa chì si chjama ghjustappuntu cusi è chì campa ind'i grandi spazii tanzanii. Ma li stà bè stu nome cum'è u ghjornu induv'elli anu sceltu di mette in ballu a so andatura : u primu d'aprile di u 2013 !

Ghjè Dumè Monti, realizatore ingenuosu di 25 anni, chì ne hè statu u prtagonista, seguitatu à pienu core da i so amichi. U ghjovanu bastiacchi hè pruvistu d'una bella sperienza ind'u duminiu di l'audiovisivu. Hè statu in carica d'altronde, qualchi annata, di i riporti videu di u Sporting Club di Bastia.

À fiancu à ellu, Paulu Matteu Santucci, Doria Ousset, Lucia Perfetti, Josepha Daria Geronimi, Adrianu Casanova, Andrea Pinelli, Anghjulu Mari, Luc Torrese, Laurina Pieri, frà altri cume-dianti di prima trinca...

Più chè mai, I Kongoni anu a brama di continuà à campassi cù a ghjente, senza pigliassi u capu. Ridenu, iè, ma travaglianu assai dinù, di modu seriù, per esempiu, nantu à una pezza di teatru chì forse sbuccerà durante l'estate di u 2016. Si tratta d'un prughjettu maiò ch'elli volenu cuncretizà ancu si certe volte manca u tempu. Ognunu hè benevulente, hà un mistieru accantu, una vita di famiglia, ma si movenu tutti insemi quantunque dendu fiatu à sta passione cumuna per a macagna è per a lingua corsa.

Una passione chì li hà apertu pocu fà e porte di France 3 Corse ViaStella. Tandu, ci serà da quì à pocu a diffusione di u primu episodiu d'una seria di filmetti kongoneschi. Sò in corsu di realizzazione. Ghjè Stella Productions chì ne assicureghja a produzione. Sta sucetà avia digià prudu u programma [tremendu !] *E Facciacce*.

Per a squadra di I Kongoni ghjè una vera sfida di a quale seranu, ne simu sicuri, à l'altezza, sempre in lea stretta cù a tela è e rete suciale induv'ella hè nata a so andatura cù un'amicizia sputica è un ingeniu senza parù... Bona strada à elli !



Vous vivez en Balagne, en Centre-Corse, dans le Cap, la région de Bonifacio ou le Sartonais, vous avez une bonne connaissance de la vie publique, culturelle, associative et sportive dans votre bassin de vie?

Vous souhaitez mettre en lumière les initiatives qui y voient le jour?

Vous aimez écrire et/ou prendre des photos?

L'ICN recherche des correspondants locaux.

Écrivez-nous:

journal@corse-information.info

GESTION DES EAUX

La Corse - pour une fois? - en avance

Lors de sa session ordinaire des 17 et 18 septembre, l'Assemblée de Corse a adopté son schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE), pour la période 2016-2021. Auparavant, le 14 septembre, le document avait été adopté à l'unanimité par le comité de bassin de Corse présidé par Paul Giacobbi, également président du conseil exécutif de Corse, après un long travail de construction concertée et la prise en compte des observations formulées lors de l'élaboration du schéma, notamment dans le cadre des consultations des assemblées et du public. Il s'agit du premier SDAGE adopté en France pour les six ans à venir.

Le SDAGE est un document de planification pour l'eau et les milieux aquatiques qui fixe les grandes priorités d'une gestion équilibrée de la ressource en eau et intègre les obligations définies par la directive cadre européenne sur l'eau pour un bon état des eaux à atteindre en 2021. Il propose, pour atteindre le bon état des eaux, des actions par territoire, rassemblées dans un programme de mesures. Globalement, plus de 86 % des masses d'eau insulaires sont en bon état écologique, et la Corse affiche toujours le meilleur score de rivières en bon

état en France. Toutefois, dans le rural, une partie de la population attend encore une eau potable de qualité et un assainissement performant. Ainsi, en juillet dernier, l'eau était impropre à la consommation dans quelque 70 communes corses. Ce nouveau plan de gestion trace les priorités des politiques publiques pour l'eau, sur la base d'objectifs qui se veulent "à la fois exigeants mais surtout réalisables": maintenir le bon état des cours d'eau, plans d'eau, eaux souterraines et eaux du littoral ; terminer les travaux d'assainissement des communes ; restaurer les rivières abîmées et les zones humides. Pour la première fois, une orientation spécifique est dédiée aux écosystèmes marins et lagunaires. Le SDAGE est doté d'une valeur juridique particulière en lien avec les décisions administratives et les documents d'aménagement du territoire: les programmes et les décisions administratives dans le domaine de l'eau, les documents d'urbanisme, les schémas d'aménagement et de gestion des eaux, les schémas départementaux des carrières doivent être compatibles avec ses dispositions.

■ N.U



FÉDÉRATION DU LOGEMENT DE CORSE-DU-SUD

Nuages noirs et grises mines

Lors de l'assemblée générale de la Fédération du logement de Corse-du-Sud, son président David Frau a lancé un cri d'alarme. Du fait de la baisse des dotations, le seul emploi salarié de l'association n'a pu être préservé. Sans un sursaut des partenaires institutionnels, la Fédération est purement et simplement menacée de disparition.

Quelles sont les difficultés que rencontre la Fédération ?

La question la plus importante pour nous à présent est de savoir comment nous allons pouvoir continuer nos actions au service de tous, et dans la meilleure qualité possible, avec des finances de plus en plus restreintes. Par exemple, nous ne pouvons plus renouveler l'emploi que nous avions maintenu avec l'ancienne collègue qui a terminé sa période de contrat possible. Aujourd'hui, nous n'avons donc plus les moyens nécessaires pour faire travailler encore quelqu'un.

Dans ce cas comment faites vous ?

Nous essayons de nous débrouiller avec l'ensemble des bénévoles qui nous accompagnent et qui acceptent de travailler à longueur de semaine à l'administration de l'association.

L'association a donc de plus en plus de mal à vivre, pourquoi ?

La plupart des financeurs travaillent sur des notions de projet. Il faut faire des projets, mais aujourd'hui plus personne ne finance le fonctionnement d'une association. Or sans fonctionnement c'est très compliqué de créer de l'activité et de créer du projet. Surtout pour une activité qui n'est pas lucrative comme la nôtre. Je rappelle que la Fédération du logement 2A ne vend aucun service, ne produit aucun bien, et n'a rien à proposer contre une rémunération, mis à part ses bons conseils et son assistance dans certains dossiers

d'accès au logement ou de maintien dans le logement. Nous intervenons également dans des dossiers de défense des droits des locataires ou pour des propriétaires. Tout cela ne se négocie pas. Nous ne pouvons pas vendre quelque chose. Il nous faut donc trouver, pour le rôle que nous avons, l'aide de partenaires institutionnels. Nous espérons être entendus. Nous avons rédigé quelques courriers et nous espérons bien continuer à maintenir cette activité qui pour nous est essentielle au vu du nombre de commissions auxquelles nous participons.

La situation est-elle due à une baisse des subventions ?

Je crois que globalement nous constatons une baisse des dotations dans toutes les collectivités locales. Ensuite, il y a peut-être des choix différents qui sont faits. Nous, nous insistons surtout sur le fait que la fédération du logement remplit un rôle dans la société. Un rôle d'équilibre puisque nous faisons beaucoup de médiations. Nous évitons également énormément de jugements en amont. Il y a des personnes qui ne vont pas en justice parce qu'elles sont passées par la Fédération du logement. Nous recevons près de 300 personnes par an, qui viennent à nous en recherche d'informations. Et nous avons la capacité de leur écrire un courrier. Nous nous engageons avec les personnes. Ça permet bien souvent de régler des conflits. ■ AF

LANGUE CORSE

Pour un apprentissage dès le plus jeune âge

La Collectivité territoriale de Corse a lancé une campagne intitulée "Primi passi in lingua corsa". Car Pierre Ghionga, conseiller exécutif en charge de la langue corse, en est convaincu, l'apprentissage de la langue corse dès le plus jeune âge et le bilinguisme sont aujourd'hui indispensables pour sauver ce qui peut l'être encore.

Pierre Ghionga n'en démord pas. Celui qui a présenté la campagne de communication «Primi passi in lingua corsa» dans le cadre d'une conférence de presse le 17 septembre, considère que les parents doivent être sensibilisés à la démarche du bilinguisme. Pour cela, il s'agit de montrer et démontrer les bienfaits de celui-ci, notamment pour l'épanouissement des enfants. «Aujourd'hui, nos cibles sont principalement les professionnels qui accueillent les enfants de 0 à 4 ans. Ces derniers doivent être formés à la langue corse. Nous avons déjà commencé depuis quelques années un travail très intéressant avec le CNFPT qui porte ses fruits» explique Pierre Ghionga, se félicitant d'autre part que plusieurs structures bénéficient désormais de personnels corsophones.

Autant dire que les choses avancent dans le bon sens et que les résultats sont pour l'instant encourageants. Mais il faut désormais aller plus vite, et plus loin. Car le temps presse, sachant qu'aujourd'hui, la transmission du corse des parents aux enfants est de plus en plus marginale. «La tradition familiale ne transmet quasiment plus la langue. À ce sujet, la dernière enquête sociolinguistique que nous avons réalisée a démontré qu'il n'y a plus de nos jours que 3 % des familles corse qui transmettent la langue à leurs enfants. Il est donc important que d'autres personnes prennent le relais» martèle Pierre Ghionga.

Au-delà de cette réalité inquiétante, on comprend mieux pourquoi il semble nécessaire de labelliser

les structures afin que les parents puissent choisir en toute connaissance de cause le cadre dans lequel leurs enfants vont évoluer.

Dans cette tâche, l'élu du conseil exécutif de Corse se veut ambitieux. Selon lui, nous allons nous diriger vers une généralisation des crèches bilingues en Corse. «Notre objectif, c'est 100 %!» considère-t-il. À la question de savoir si l'Education Nationale peut mettre un frein à ces ambitions, le conseiller exécutif se veut confiant et rassurant : «Ce n'est pas l'Education Nationale qui est responsable de ces tranches d'âge et de ce fait, je ne pense pas que l'on puisse nous opposer la Constitution sur ce plan-là». Conséquence logique, en se concentrant sur les enfants de 0 à 4 ans, et donc les crèches, les associations ou les municipalités - bref, toutes les structures d'accueil des enfants -, les possibilités sont moins restrictives et donc plus ouvertes que dans un cadre scolaire. Cette tranche d'âge est d'autant plus intéressante à cibler que l'apprentissage d'une langue est toujours facilitée dès lors qu'il survient avant l'âge de six ans. Pierre Ghionga et son équipe entendent donc maintenant axer les efforts sur la formation des personnels. «Toutes les mairies, toutes les crèches et toutes les associations ont déjà été contactées afin qu'elles se portent volontaires. Nous essayons de leur prouver les bienfaits du bilinguisme», explique l'élu. Espérons que son initiative soit couronnée de succès.

Frédéric Bertocchini



«Je ne pense pas que l'on puisse nous opposer la Constitution sur ce plan-là»



AFFAIRE GUY ORSONI

La LDH dénonce « une obstination judiciaire »

La Ligue des droits de l'Homme a tenu le 18 septembre à Paris une conférence de presse à propos de Guy Orsoni. Acquitté du chef d'assassinats mais condamné à 8 ans de prison pour « association de malfaiteurs en vue de se procurer de faux papiers » le jeune homme est maintenu en détention. Le sentiment de Michel Tubiana, président d'honneur de la LDH.

Pourquoi cette mobilisation de la LDH pour Guy Orsoni ?

Cette affaire reçoit un traitement qui me paraît être tout à fait exceptionnel. Nous ne comprenons pas aujourd'hui le sort réservé à monsieur Orsoni. Nous constatons simplement que les inquiétudes que nous avions auparavant étaient fondées. Notamment à propos de la manière dont la JIRS a traité cette affaire. La JIRS a par ailleurs été sanctionnée lourdement par la Cour d'assises, puisque monsieur Orsoni a été acquitté des chefs d'accusation. Aujourd'hui, nous constatons que ce dernier se trouve toujours en détention et ce, à la suite d'un arrêt de la chambre de l'instruction qui a été rendu par les mêmes magistrats qui l'avaient renvoyé devant la Cour d'assises. Avouez quand même que tout cela est étonnant.

Que pensez-vous de l'appel du parquet ?

L'appel du parquet est juridiquement parfaitement normal. Toutefois, nous pouvons considérer qu'il existe dans le même temps une sorte d'obstination, et nous pourrions même employer un mot plus fort, à l'égard de M. Orsoni et

de ses co-accusés. Comme si l'institution judiciaire avait beaucoup de mal à reconnaître qu'elle se fourvoie dans cette affaire.

Aujourd'hui, concrètement, que peut-on faire ?

Les recours judiciaires ont été entamés par monsieur Orsoni et par ses avocats. Nous verrons bien ce que dira la Cour. Mais ce que nous voulons mettre en évidence aujourd'hui, c'est que sans prendre parti sur l'innocence ou la culpabilité de monsieur Orsoni, la Ligue des droits de l'Homme considère que le traitement qui est réservé à cet homme est tout à fait exceptionnel. Encore une fois, nous constatons que l'exemplarité n'est pas le mode de fonctionnement pour l'institution judiciaire.

On a le sentiment que plane encore une fois dans vos propos, l'idée d'une « juridiction d'exception ». Est-ce le cas ?

Je le dis clairement, la JIRS est une juridiction d'exception et je crois qu'en l'espèce, elle a montré ses limites.

■ AF

ORDURES MÉNAGÈRES

N'en jetez plus ! ?

Les feuilles mortes ne se ramassent pas encore à la pelle... Quant aux déchets ménagers, pour le premier jour de l'automne, les habitants de nombreuses communes corse ont été priés de les conserver en raison de la fermeture des centres d'enfouissement. De quoi tenir compagnie à la veillée...

«Le 22 septembre, aujourd'hui, je m'en fous !» chantait Brassens. Pas sûr qu'on l'oublie trop vite en Corse, ce 22 septembre 2015, jour où les habitants de nombreuses communes ou communautés de communes ont été priés de ne plus jeter leur ordures ménagères du fait du blocage progressif des centres d'enfouissement de l'île. Le collectif qui a bloqué le site de Vico entend obtenir du Syndicat de valorisation des déchets de Corse (Syvadec) la mise en œuvre «d'un tri performant, visant à ne mettre en décharge que les déchets ultimes, représentant une réduction de 50 % des déchets actuels». À Prunelli-di-Fiumorbu, où le site était fermé dès le 21 par la municipalité, la charge était contre l'État, accusé de laisser la commune devenir « la poubelle de la Corse » alors que Ségolène Royal, ministre de l'Écologie s'était engagée en août à présenter des amendements pour déroger à la loi littoral, en vue de l'ouverture d'une unité supplémentaire. Via la préfecture de région, l'État, non sans avoir rappelé que «la collecte et le traitement des déchets ménagers relèvent de la responsabilité des col-



lectivités locales » et assuré que «les installations de l'île disposent actuellement des capacités suffisantes pour accueillir les déchets produits» annonçait le diligemment «dans les tout prochains jours» d'une mission chargée d'étudier la création d'une unité de tri mécano-biologique à Tallone. En attendant, depuis le 21 septembre au soir, les communiqués des collectivités se sont succédés, appelant les citoyens à se montrer justement citoyens et à trier de façon systématique papier, emballages et verre pour, comme l'expliquait par exemple la Communauté d'agglomération de Bastia «diminuer le volume de déchets résiduels destinés à l'enfouissement et permettre ainsi de prévenir et d'éviter tout risque sanitaire ou environnemental.» Sans doute était-ce un des buts poursuivis par les collectifs et comités qui ont procédé au blocage des centres: une prise de conscience générale de l'ampleur du problème. Il est vrai qu'avoir à demeure une poubelle qui menace de prendre vie sous l'effet de la fermentation a de quoi inciter à la méditation. ■ P. M-P

DAVID MEZZACQUI

Artisan du goût !



Jeune chef ajaccien, David Mezzacqui aime travailler les produits frais et identitaires de notre île. Il se définit lui-même comme un «militant apolitique» en faveur de la défense du terroir et des produits de la Corse. Le chef du Bistrotellu et de l'Altru Versu se dévoile pour nous.

D'où vous vient cette passion pour la cuisine ?

J'ai toujours été passionné par l'hôtellerie et la restauration. J'ai effectué ma première saison à 14 ans. J'en ai aujourd'hui 37, ça commence donc à compter. La cuisine s'est imposée à moi. Dans la vision de ma vie professionnelle, je me voyais en collaboration avec un cuisinier tout en me laissant le temps et l'espace pour faire de la pâtisserie. Ce fut une erreur de jeunesse vite corrigée par la réalité. J'ai finalisé ma formation professionnelle par un BTS « Arts de la table », option cuisine et pâtisserie, à l'école hôtelière de Nice. Ça m'a donné la force d'une vision éclairée sur l'ensemble du métier. Difficile, par la suite, de trouver un chef qui peut vous satisfaire, car chaque chef a sa vision personnelle de la cuisine. Aujourd'hui, avec l'expérience et le recul, je sais quelle direction je veux prendre dans ma cuisine. Si vous avez un collaborateur passionné à vos côtés, alors tout devient facile et enrichissant pour l'ensemble de l'équipe.

Vous travaillez les produits frais et les produits identitaires de la Corse. Un militant ne se cache-t-il pas derrière tout ça ?

Je suis un militant apolitique et je mène la politique du cœur: celle des hommes, de la langue, de la culture et de la terre. Je ne fais pas de politique car je ne m'y reconnais pas. La politique est faite de compromis, de concessions et d'acceptations que pour ma part je ne suis pas capable d'accepter. De ce fait, mon militantisme est voué à la défense de nos produits, nos savoir-faire insulaires, mais aussi à la langue, à la musique, à la poésie ou au chant.

Vous vous considérez plus comme un artiste ou comme un artisan ?

Artiste, je ne sais pas ce que cela veut dire. Ou je ne comprends plus ce que cela veut dire. Ce mot est galvaudé de nos jours. Quelqu'un chante une chanson, ça fait le buzz et il devient soudainement un « artiste ». Un apprenti-sorcier jette de la peinture sur une toile, tord un bout de ferraille ou pose une tasse à café dans un musée, c'est un artiste! Dans le même temps, les gens qui ne comprennent pas ce que cela représente passent pour des cons et des incultes. Un artiste doit avoir un vrai talent. Ce talent doit lui demander un travail considérable de manière à ce qu'il puisse faire une démonstration de son art. Aujourd'hui, l'illusion fait plus de bruit que le travail. Donc non, je ne suis pas un artiste. Je suis un artisan du goût! Je travaille beaucoup à l'élaboration de mes recettes, sucrées ou salées. Je lis. Je m'informe. J'écoute mes producteurs et je prends mes bases sur ma formation initiale et sur notre passé culturel et gastronomique... À mon sens, l'artiste est plutôt l'incarnation du parfait, du juste et de l'intemporel. Mes plats sont éphémères. Il n'y a donc rien d'artistique.

Quels sont les produits que vous préférez travailler ?

Les meilleurs que la nature nous offre. C'est une réponse un peu classique mais c'est la réalité des choses. Je veux être un enfant gâté par mes producteurs et mes fournisseurs. Je ne m'arrange pas avec le moyen. Pour moi, un produit doit être travaillé le moins possible afin de ne pas le dénaturer. Une cuisson et un assaisonnement justes viennent compléter les saveurs et les textures. Mais pour cela, il faut des aliments de qualité. J'aime tous les produits et je suis toujours surpris d'entendre un cuisinier dire: « Ah moi, je ne travaille pas le poisson; ah moi, les crustacés, non; ah moi, les légumes c'est pas mon fort ». Un cuisinier est un amoureux de tous les produits.

Savoir cuisiner, ça peut aider pour séduire ?

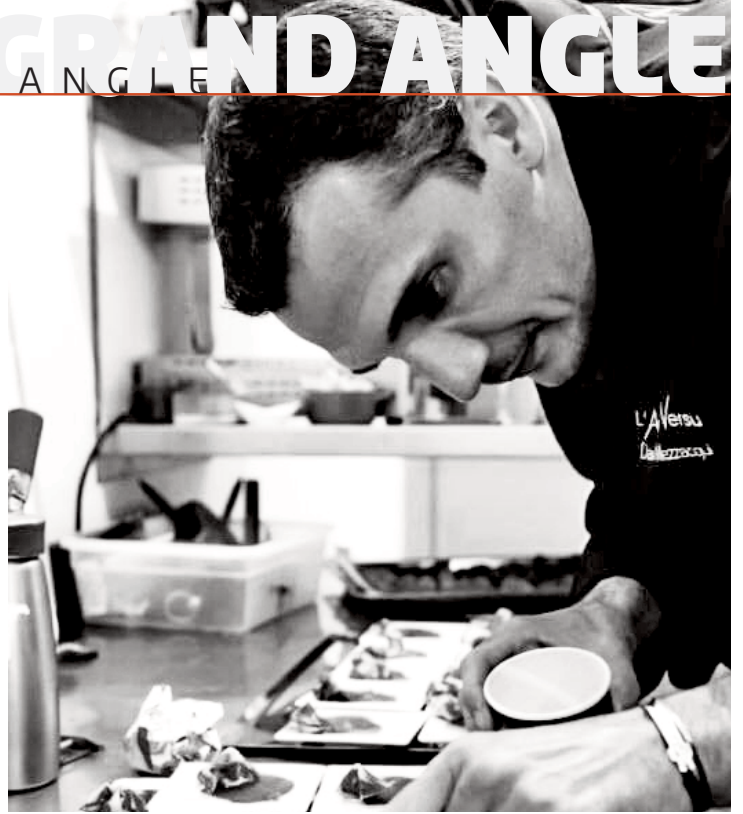
Je pense que ça ne suffit pas. Il faut plusieurs atouts dans son jeu pour gagner les cœurs. Et je ne cuisine jamais en dehors de mes cuisines, ça réduit pas mal mes chances...

Pour qui rêveriez-vous de cuisiner un jour ?

J'ai déjà cuisiné pour beaucoup d'artistes et de célébrités nationales et internationales. Mais même si nous apprécions leur visite et leur reconnaissance, ce n'est pas ce qui me fait le plus vibrer. Je cuisine pour les gens de chez nous. Arriver à toucher mes parents, mes amis et mes clients de tous les jours, c'est bien là ma plus grande fierté.

Quel plat vous a donné le plus de fil à retordre pour bien le maîtriser ?

Au grand dam de mes frères, je ne me satisfais pas facilement. Je vois toujours, d'abord, ce qui ne va pas. Cela prend souvent le pas sur ce qui va. En conséquence, il est difficile qu'un plat reste longtemps sur une carte. Surtout



ceux qui ont du succès: je les sors rapidement de la carte. C'est paradoxal, je l'avoue, mais c'est la stricte vérité. Pour répondre à cette question, je dirais tous: je n'en maîtrise aucun totalement. Et heureusement, car la cuisine a besoin de vivre et d'évoluer.

Le Chateaubriand, la pêche Melba, le Pavlova... On a par le passé créé des plats en hommage à des personnages célèbres. Pour quel personnage aimeriez-vous inventer une recette ?

J'ai créé une ligne de desserts autour des personnages célèbres de la Corse avec leurs préférences de goût et/ou les produits de leur région: Pasquale Paoli, Bonaparte, Sampieru Corsu, Sambucucci. L'incendie de L'Altru Versu ne leur a pas laissé le temps de se faire connaître. J'aimerais créer un dessert pour Fabrice Lucchini que j'admire, et le déguster avec lui. C'est un artiste au talent fou, qui me touche vraiment.

On vous voit et entend souvent dans les médias, seriez-vous prêt à abandonner les fourneaux pour commencer une carrière à la télévision ou la radio ?

Il y a plusieurs vies dans une vie. J'aime la radio et mes interventions à la télévision. Je ne pense pas que je passerai ma vie à cuisiner. J'aimerais beaucoup continuer à partager mon savoir et mes découvertes dans les médias. J'ai la chance d'avoir des amis qui me font confiance dans toutes mes interventions médiatiques et j'espère que ça continuera ainsi. J'aimerais aussi faire de la musique avec mes frères et mon père. Et, pourquoi pas, continuer aussi d'écrire des livres de recettes. J'ai plein de projets à mener. J'espère en avoir le temps.

Quand L'Altru Versu va-t-il rouvrir ses portes ?

Nous avons rencontré pas mal de difficultés pour ce chantier et nous avons perdu une nouvelle fois la saison. Nous espérons ouvrir début octobre. Si tout va bien...

Propos recueillis par Frédéric Bertocchini

*« Je cuisine
pour les gens de chez nous.
Arriver à toucher les miens et
mes clients de tous les jours,
c'est bien là
ma plus grande fierté »*

FOOTBALL CORSE

Tourne-t-il toujours rond ?



Au vu des classements des différents championnats de Ligue 1, Ligue 2 et National, force est de constater que nos représentants insulaires font pour l'instant pâle figure. Le football corse a-t-il fini de manger son pain blanc ?

SCB : trois défaites de rang

Si le SC Bastia de Ghislain Printant a encore un petit matelas de sécurité sur les trois derniers du championnat de Ligue 1, ses prestations de septembre ne sont guère rassurantes. Avec quelques unités d'avance sur leurs suivants, les Bastiais viennent d'enchaîner trois défaites consécutives. À Marseille déjà, des lacunes criantes étaient apparues. Mais c'est surtout le dernier revers à Furiani contre Nice qui laisse penser que le SCB est peut-être tout simplement à sa place, en 15^e position du classement général. Les bleus avaient entamé cette saison tambour battant, en s'offrant Rennes à domicile lors de la première journée. Pourtant, le second succès acquis contre Guingamp laissait déjà perplexe. À l'issue de ce match-là, il ne fallait pas se fier au seul résultat - 3-0 en faveur du Sporting - pour se faire une idée précise de la qualité du jeu déployé par les bleus qui, depuis, ont perdu tous leurs matches. Les secousses traversées par le club l'été dernier ont peut-être laissé des traces. Le SCB a perdu des éléments-clés, comme Ryad Boudebouz, Guillaume Gillet ou Alphonse Areola. Il est certes trop tôt pour un premier bilan, mais il s'agira néanmoins de redresser rapidement la barre au niveau de la qualité du jeu déployé. À moins de chercher à se faire peur...

GFCA : La marche est-elle trop haute ?

On savait que les premiers matches du GFCA en Ligue 1 seraient difficiles. Mais pas à ce point. Avec seulement un point engrangé et un but marqué en six rencontres, les joueurs de Thierry Laurey ont perdu de leur superbe depuis le final en apothéose du dernier exercice en Ligue 2. Malgré un recrutement intéressant et bien ciblé, le GFCA peine à trouver ses marques et surtout à se montrer efficace. Ses prestations, comme celles de Troyes qui avait survolé le dernier championnat de L2, permettent de mesurer l'écart entre la Ligue 1 et la Ligue 2. Si le GFCA est aujourd'hui lanterne rouge de L1, il le doit surtout à son incapacité à faire trembler les filets adverses. Les Diables Rouges attendu la sixième journée pour enfin trouver la faille, avec ... Mangane. Un défenseur ! Ce but lui aura permis d'espérer à Guingamp, mais pas de réaliser un bon résultat. Au final, il a subi en Bretagne sa cinquième défaite consécutive. Et l'écart continue de se creuser devant. Cinq points séparent aujourd'hui le 17^e et le 20^e. Pour-

tant, les Gaziers sont en progrès. Contre Monaco par exemple, ils mériteraient bien plus qu'une défaite. La L1, c'est aussi ça... Ça se joue souvent à peu de choses.

ACA : la spirale négative

Plus de deux ans maintenant que les supporters de l'ACA vivent un cauchemar. Depuis la signature de Fabrizio Ravanelli en juin 2013, le club traverse une période difficile. Pourtant, on pensait que le retour d'Olivier Pantaloni permettrait enfin d'inverser la tendance. Après un maintien acquis sur le fil, le staff semblait parti sur de bonnes bases avec un recrutement loué par chacun. Mais le départ de Nicolas Fauvergue à quelques heures de la fin du mercato semble avoir déstabilisé l'édifice. Et à l'image de son voisin de Mezzavia, l'ACA ne marque pas. À peine deux buts en sept matches. Aussi les acéistes végètent dans le bas de tableau et semblent se diriger vers une nouvelle saison galère. Si Olivier Pantaloni ne cesse d'évoquer la qualité de l'effectif et la solidité de sa défense, les Ours ont pour l'heure toutes les peines du monde à concrétiser leurs occasions en but. Ils vont même jusqu'à faire hara-kiri quand une première victoire s'esquisse enfin. Ce fut le cas contre Tours, victorieux à Timizzolu par deux buts à un, dans un match rocambolesque. Il serait dommage, notamment après les efforts consentis pour doter le club d'infrastructures solides, que cette spirale négative perdure. L'arrivée de l'attaquant international espoir russe Andrey Panuykov est-il de nature à rassurer les supporters ? Pas sûr.

CAB : la galère

Le CA Bastia est devenu le seul club SDF de la sphère professionnelle en France. Doit-on pour autant considérer que ce problème est seul responsable des mauvais résultats de ce début de saison ? Sans doute non. L'escadron noir est lanterne rouge du championnat National malgré un premier succès acquis à Colmar la semaine passée. Le renouvellement de l'effectif de Christian Bracconi explique sans doute en partie ces résultats décevants. Il faudra toutefois que les automatismes ne tardent pas trop à se dessiner, sous peine de se retrouver distancés. Créer des automatismes sans la possibilité de jouer à domicile... Pas simple tout ça... *Frédéric Bertocchini*



Un petit coup de pouce pour les frais du notaire

Bien que peu de gens le sachent, l'aide juridictionnelle permet, sous certaines conditions, de régler la consultation d'un notaire.

Le système de l'aide juridictionnelle [AJ] entend permettre à chaque citoyen d'accéder à la justice. Lorsqu'il n'a pas les moyens financiers de faire valoir ses droits, que ce soit dans le cadre d'un procès, pour exercer un recours gracieux, exécuter une décision de justice ou encore effectuer une transaction, c'est alors l'État qui s'acquitte à sa place des frais de justice et de la rémunération des auxiliaires juridiques comme l'avocat et l'huissier mais aussi – et c'est bien moins connu – le notaire.

UNE ATTRIBUTION PARADOXALE

Par principe, l'aide juridictionnelle n'est octroyée qu'aux citoyens les moins aisés. Or, à l'inverse, le recours à un notaire implique forcément l'existence d'un patrimoine. Conséquence logique : très peu de procédures initiées devant cet officier public donnent droit au versement de l'AJ. Comme nous l'expose le Conseil supérieur du notariat, le domaine d'intervention se limite « quasi exclusivement à la matière familiale ». L'AJ pourrait en théorie être accordée dans le cas d'une succession, dans la mesure où même un héritier aux faibles revenus est obligé de passer par un notaire. Toutefois, cette hypothèse est rarissime. Lorsque l'héritage est important, le principe de « retour à meilleure fortune » veut en effet que, si les ressources obtenues par l'accomplissement de ces actes sont telles que si elles avaient existé au jour de la demande d'aide juridictionnelle, celle-ci n'aurait pas été accordée, alors le bénéfice de l'AJ est retiré et les frais payés. De même, si la succession est modeste, le maigre coût des actes notariés ne vaudra pas la peine de demander l'aide juridictionnelle.

En pratique, « les seuls bénéficiaires sont les personnes liquidant leur régime matrimonial dans le cadre d'un divorce ». Et même là, il

s'agit d'un cas d'école ! L'exemple type concerne un couple dont un seul des époux travaille mais qui a acquis un bien immobilier pour le compte de la communauté. À l'heure du partage du patrimoine, le conjoint n'ayant aucune ressource pourra donc bénéficier de l'AJ. Sauf que comme, le plus souvent, ce même partage lui attribuera une certaine somme d'argent, il devra finalement s'acquitter des frais de notaire en raison de ce « retour à meilleure fortune ».

UNE ATTRIBUTION MARGINALE

Si le recours à un notaire s'accommode déjà plutôt mal avec le principe de l'aide juridictionnelle, les conditions d'attribution très restrictives de cette dernière n'arrangent rien !

Pour obtenir une prise en charge complète des frais et auxiliaires de justice en 2015, la moyenne mensuelle des revenus perçus par le foyer en 2014 doit être inférieure ou égale à 941 €. Au-delà de ce seuil, c'est une participation partielle de l'État qui s'applique. Plus les ressources sont importantes, plus la prise en charge est réduite. Elle atteint 85 % pour 984 € et descend jusqu'à 15 % pour 1 411 €, le montant maximum de revenus permettant de toucher l'aide juridictionnelle. Ces plafonds sont toutefois majorés de 169 € pour chacune des deux premières personnes à charge [conjoint, concubin, partenaire pacsé, descendant ou ascendant] puis de 107 €, pour chacune des personnes suivantes.

Bien que l'attribution de l'AJ demeure un droit pour chaque citoyen faisant appel à un notaire, le nombre de ces demandes se limite donc en réalité à moins d'une centaine par an au niveau national.



**VOTRE ACCÈS
AU REGISTRE
DU COMMERCE
ET DES SOCIÉTÉS !**



infogreffe.fr

Les Greffes des Tribunaux de Commerce



PRIX MARSEILLAIS DU POLAR

L'Ajaccienne Anouk Langaney condamnée... à la victoire!

Elles étaient dix à comparaître... Dix auteures de romans policiers, chacune flanquée d'un avocat inscrit au barreau de Marseille et chargé de l'assister non pour décrocher un acquittement mais pour remporter le Prix marseillais du polar. Créé en 2004, sous l'impulsion de l'auteur Serge Scotto, ce prix est organisé depuis 2013 par l'association cours Julien et l'Ordre des avocats de Marseille, sous la direction artistique de Gilles Del Pappas. Il est décerné lors des Rendez-vous du Plateau, temps fort culturel de la vie marseillaise qui se déroule sur l'espace public, en septembre. Et pour la troisième année consécutive, son attribution donne lieu à un procès public où de «vrais avocats» défendent de «vrais auteurs». Pour cette édition 2015, le 19 septembre, il avait été décidé que le box des accusés n'accueillerait que des femmes, tandis que la mixité resterait de mise au sein du jury et de la défense. Parmi les accusées, Anouk Langaney, venue d'Ajaccio pour comparaître au motif d'avoir commis *Même pas morte!* paru aux éditions Albiana. Une récidiviste, puisqu'elle a publié par la suite, toujours chez Albiana, *Cannibal tour* qui, de son propre aveu, n'était peut-être pas à mettre entre toutes les mains. Du moins, précisait-elle «pour les moins de 16 ans, les grands sensibles, les personnes fragiles, les femmes enceintes et les végétaliens, comment dire... c'est peut-être à voir au cas par cas». Sous les dehors respectables d'une enseignante, cette bad girl qui «sévit» depuis 10 ans en Corse est à ce point endur-



cie qu'elle n'hésite pas à admettre qu'elle «passe son temps à se marrer de tout ce que la vie nous inflige de pire, sans le moindre scrupule» et que «tout le monde la laisse faire». Et ça va continuer! Défendue par M^e Clotilde Philippe, la prévenue a en effet été déclarée coupable... d'avoir écrit le meilleur polar de l'année. Au prononcé du verdict, elle s'est cela dit montrée surprise : «J'avoue que je me sentais un petit peu spectatrice au début. J'étais surtout très heureuse de rencontrer toutes ces personnes. Et puis d'un seul coup nous avons entendu un nom. Celui de l'auteure primée... Et là, j'ai compris qu'il s'agissait de moi. C'était incroyable.» Et d'autant plus gratifiant, dit-elle «que de

grands éditeurs étaient en compétition. Il y avait par exemple Fleuve Noir, Gallimard... Bien évidemment, je suis très contente également pour mon éditeur. Ça fait toujours plaisir de savoir qu'ils ont eu raison de me faire confiance». Preuve supplémentaire de son côté éminemment subversif, Anouk Langaney n'a pas hésité à dire que ce verdict pouvait constituer un encouragement, pour ses homologues corses, à exporter leurs crimes de plume : «ce n'est pas toujours simple mais la preuve est faite que c'est possible. Il est vrai que maintenant avec l'aide des réseaux sociaux et la manière dont les informations se diffusent, c'est peut-être un peu plus facile qu'avant.» ■ E.M et F.B

FÊTE DU MIEL À MURZO

Et la filière a moins le bourdon!

La XIX^e édition de la fête du miel de Murzo, ce 27 septembre, voit les apiculteurs retrouver un peu le sourire. La météo de 2015 ayant été relativement stable, les premières estimations concernant la production de miel AOP sont encourageantes. «Même si cela ne constitue pas pour autant une année florissante, les chiffres de la récolte de miel de printemps sont en progression par rapport à 2014, qui était une mauvaise année et nous engageait sur des perspectives peu réjouissantes, précise Pierre Torre, président du syndicat AOP Miel de Corse. Le printemps 2015 permettra en partie d'absorber les pertes liées au cynips sur le miel de châtaigneraie, qui sera encore en forte baisse cette année». Jusqu'en 2012 le miel de la châtaigneraie représentait un tiers de la production des miels corses AOP. Mais les atteintes liées à l'invasion du cynips, insecteur ravageur de

la châtaigneraie, s'étaient traduites par une baisse de cette production de 50% entre 2012 et 2014. Toutefois, la lutte biologique mise en œuvre par le Groupement régional des producteurs et transformateurs de châtaignes et marrons de Corse a permis le retour à un certain équilibre. Et si toute inquiétude n'est pas écartée - outre les fléaux environnementaux que sont le le cynips et la xylella fastidiosa, les apiculteurs sont confrontés à une recrudescence de vols de ruches- ce n'est plus le gros coup de bourdon des années précédentes. Et ça se fête, donc! Pour l'occasion, Murzo, dans le canton des Deux-Sorru, accueille 85 exposants et quelque 8 000 visiteurs. ■ N.U

En savoir + :

mieldecorse.com/2015/09/18/fete-du-miel-a-murzo/

CORSES DE L'EXTÉRIEUR

Consulte en Castagniccia



Sur la place de Penta di Casinca, un sympathique moment de détente

La 9^e Consulte des Corses de l'extérieur organisée par le Comité des Corses de l'extérieur que préside Jean Grazi, et l'association Recherche sur l'histoire des familles corses [R.H.F.C], présidée par Christiane Padovani, s'est déroulée du 19 au 22 septembre, autour d'un périple de cinq jours, sur la thématique «La Castagniccia des hommes, une terre, des traditions». De Penta di Casinca à Piedicroce, en passant par Cervioni, les participants à cette manifestation reconduite tous les deux ans dans différentes micro régions, ont accompli un marathon culturel pour le moins «corsé», comme s'est plu à le préciser René Padovani, en charge de la logistique technique.

À Penta di Casinca, c'est sous la conduite de Stéphane Orsini, animateur de la Fagec, qu'ils ont emprunté le sentier du patrimoine de Penta, avant un concert de paghjelle en l'église San Michele et un apéritif offert par la municipalité, autour de la fontaine du village. La journée s'est poursuivie à la médiathèque territoriale de Castagniccia Mare e Monti, avec des conférences de Jacques Fusina, Sixte Ugolini, et Jean-Charles Adami.

En plein-week end dédié aux journées du patrimoine, c'est à Cervioni

que la consulte a conduit ses participants, avec les visites successives du musée de l'Adecec, du musée Napoléon et la projection du documentaire-fiction *Théodore 1er, Roi des Corses* par Anne de Giafferri, au couvent Saint François. Le groupe, dans sa perpétuelle quête de savoirs et d'échanges, a ensuite pris la direction de Piazzali pour une visite du couvent d'Alesani, accompagné par Sandrine Casabianca, responsable du couvent pour la communauté des communes de la Costa Verde.

Le périple s'est poursuivi à Piedicroce, San Petru d'Accia pour une balade pédestre sur le site de la chapelle, Rapaghju où coulent les eaux d'Orezza, Morosaglia avec l'incontournable musée Pascal Paoli, et à Tagliu Isulaccia avec le Parc Galea, et enfin la visite de la châtaigneraie de Pianellu, conduite par Jean-Charles Adami.

Cinq jours, de sorties, de visites, de partage, d'écoute... et autant de liens tissés avec les acteurs culturels d'une Corse à laquelle ils clament leur attachement. De l'extérieur, mais Corses à part entière, dira le président Jean Grazi, dont l'accent aux tonalités «pianellesche» ne laisse aucune place au doute. ■ Jacques Paoli

TALENTS EN DEVENIR

Il était une voix en Corse

Les 2 et 3 octobre au Palatinu d'Ajaccio, le festival « Il était une voix en Corse », donne l'occasion à de jeunes talent de se produire en public et devant un jury professionnel.

Rencontre avec son organisatrice, Aurélie Berria, professeur de chant et directrice de l'école « L'entrée des artistes » à Ajaccio.

Pourquoi ce festival ?

J'ai choisi de le créer afin de miser sur l'avenir et la jeunesse. Il s'agit d'impulser une nouvelle dynamique, de rayonnement national, sur le territoire d'Ajaccio et sa région. Il est en effet intéressant d'implanter en Corse un événement culturel national afin de faire reconnaître l'existence des artistes insulaires et de favoriser leur émergence. C'est aussi une volonté de rendre accessible, à tous, des auditions professionnelles, qui jusqu'alors s'effectuaient exclusivement sur le continent et étaient réservées à une minorité. La Corse est une terre de chant et doit valoriser son patrimoine culturel, en favorisant son ancrage dans le monde musical professionnel. C'est dans cette optique que ce festival s'est créé.

À qui est-il ouvert ?

Axé sur les musiques actuelles, il est ouvert aux chanteurs de toutes nationalités, dès l'âge de 7 ans. Plusieurs catégories sont mises en places, afin de mieux départager les candidats : catégorie interprètes, en-

fants/ ado de 7 à 17 ans ; adultes de 18 ans et plus, catégorie auteurs-compositeurs ; catégorie chant polyphonique [corse, français, anglais, etc.]. Ils sont présélectionnés sur vidéos ou maquettes par une commission d'écoute, puis les candidats retenus reçoivent une convocation pour chanter au Palais des sports et des spectacles U Palatinu les 2 et 3 Octobre devant un jury de professionnels.

■ Propos recueillis par Marie Gambini
www.iletaitunevoixencorse.fr

Le jury

Il est composé [sous réserve de modification] de : Bruno Berberes, directeur de casting de The Voice ; Sarah Sanders, comédienne, metteur en scène, professeur de chant, coach vocal à La nouvelle star et The Voice ; Marc Geoffroy, comédien producteur, réalisateur, metteur en scène, Jean-Michel Berriat, producteur et auteur-compositeur ; Philippe Messant, délégué régional de la SACEM ; Mau, chanteur, comédien-interprète, danseur et chorégraphe ; Battista Acquaviva ; Lena Ka, chanteuse, auteur-compositeur et professeur de chant ; Marlène Schaff, chanteuse, auteur-compositeur et coach vocal de The Voice, Jasmine Roy chanteuse et coach vocal de Pop-star, Star Academy ; Florian Carli, chanteur.



Jardinier-militant



Sébastien Bonardi, 35 ans, cultive des fruits et des légumes à Tavera au sein de son exploitation, L'Orti Taveracci. Très à cheval sur le bio, il affiche clairement son idéal de vie, en pleine harmonie avec l'Éden luxuriant qui l'entoure : cultiver son jardin est un art de vivre.

Parlez-nous de votre exploitation...

Cela fait quatre ans que je cultive des fruits et des légumes en agriculture biologique sur la commune de Tavera. Je vous avoue que je n'aime pas trop le terme de "maraîcher" et préfère celui de "jardinier". Dans mon jardin, j'ai des fruits et des légumes, mais également des fleurs, des plantes, des arbres. Ça ne ressemble donc pas du tout à une exploitation maraîchère classique.

Produire en bio, ça allait de soi pour vous ?

Je ne pouvais pas travailler autrement. Je vais même au-delà du cahier des charges demandé. Il y a des choses qui sont autorisées en bio, comme par exemple le plastique. Je ne l'utilise pas par conviction. Les consommateurs savent que nous proposons des produits qui sont sains et nous devons tenir nos engagements à leur égard. Mes produits ne reçoivent ni traitements ni engrais. Je suis clairement un écologiste engagé. C'est pour ça que j'essaye d'aller au-delà du cahier des charges des producteurs bios. J'essaye de comprendre comment fonctionne mon environnement ainsi que l'écosystème autour de moi. Je ne veux pas seulement produire des fruits et des légumes, je veux aussi m'insérer harmonieusement dans le monde qui m'entoure.

Cela signifie-t-il que le cahier des charges bio ne va pas assez loin selon vous ?

Je crois en effet que nous pourrions aller plus loin encore. En fait, je pense qu'il faudrait que ce dernier soit adapté à chaque région. On peut faire mieux et on peut aller au-delà. Le cahier des charges actuel garantit un produit de qualité pour le consommateur mais en terme d'impact écologique, nous pouvons faire beaucoup mieux.

Que peut-on trouver dans votre jardin ?

J'ai à peu près 70 variétés de fruits et légumes de toutes les saisons, beaucoup de variétés de tomates, de pastèque, de courgettes, de cucurbitacées.

Comment commercialisez-vous vos produits ?

Je travaille avec un système de paniers ou bien directement avec des restaurateurs. À ce sujet, je choisis les cuisiniers avec lesquels je travaille car il est important pour moi qu'il y ait une éthique derrière. Je ramasse les fruits et les légumes puis ensuite je les assemble dans des paniers que je descends ensuite sur Ajaccio. Je donne rendez-vous à mes clients puis je pars en tournée. Je livre environ une cinquantaine de paniers par semaine. Les gens me contactent directement sur Facebook ou bien par SMS. J'ai une clientèle assez fidèle de sorte que je m'en sors très bien.

Pensez-vous que le bio c'est cher ?

Il m'arrive d'aller dans des supermarchés, voir ce qui se fait dans la grande distribution. Je constate souvent que certains fruits et légumes vendus en

grandes surfaces sont plus chers que nos produits bio. Mais il ne faut pas voir le problème à ce niveau-là. Je sais que pour vivre de ma passion je dois vendre tant de produits toutes les semaines. Au final, on peut se rendre compte que le bio n'est pas si cher. Comme je vous le disais, mes clients sont fidèles et continuent d'acheter mes produits. Je n'ai jamais eu de mauvais retours concernant les prix pratiqués. Ensuite, tout dépend du budget que vous voulez consacrer à votre alimentation. À mon sens, l'alimentation est quelque chose d'important. Certaines personnes préfèrent peut-être payer des abonnements téléphoniques à des prix élevés et manger des hamburgers. C'est un choix. Enfin, il n'est pas possible que l'on puisse comparer les fraises d'Espagne à deux euros le kilo et les fraises bio que nous produisons ici. Au-delà du prix, il faut surtout savoir comment et avec quoi les produits sont faits...

■ **Propos recueillis par Frédéric Bertocchini**



EXPOSITION



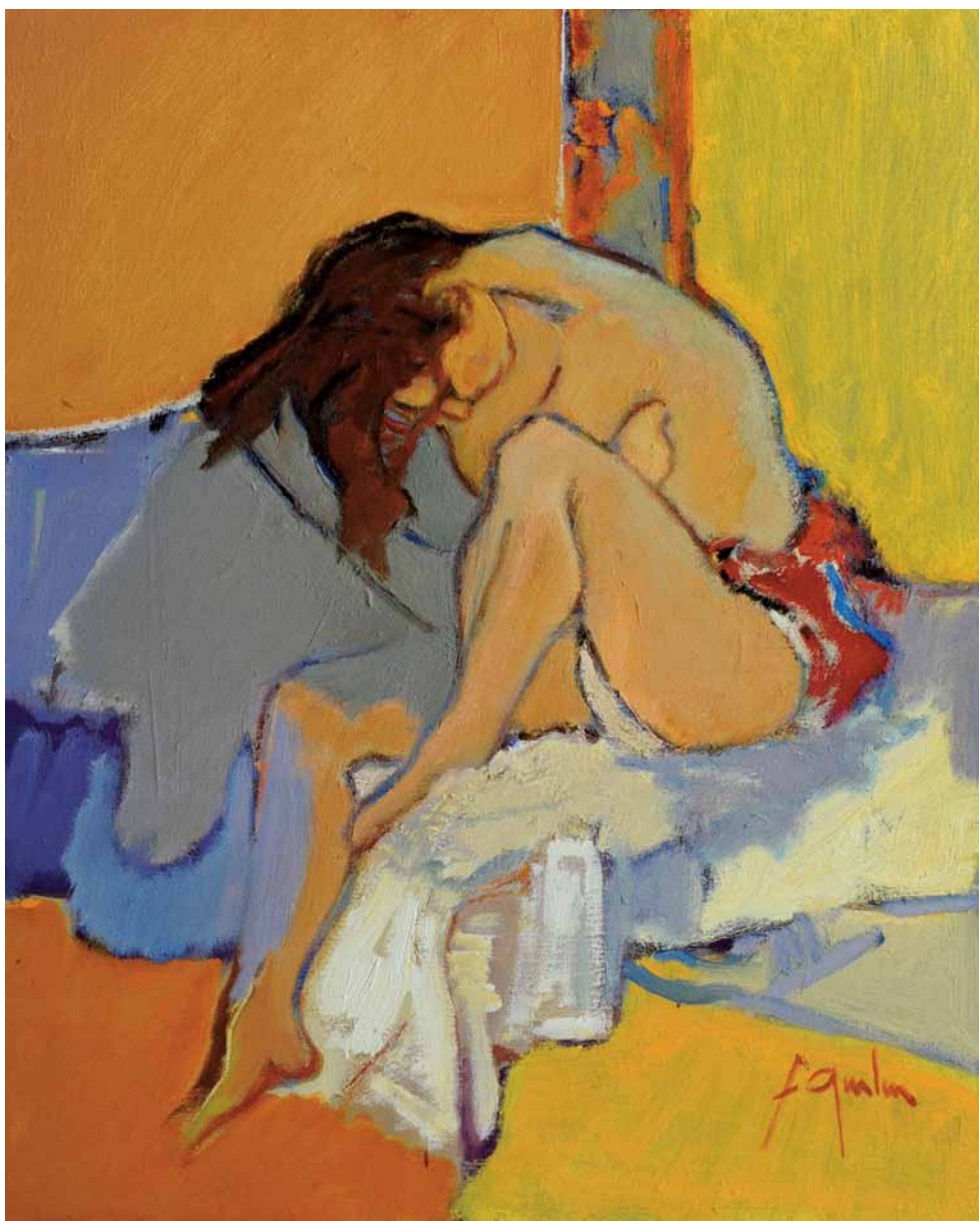
François Quilici, les nu(e)s

***Du 25 septembre au 23 octobre,
le Lazaret Ollandini-Musée Marc Petit à Ajaccio
accueille le peintre François Quilici
pour l'exposition de ses toiles les plus récentes.***

***Au delà de la découverte des œuvres,
l'occasion de rencontrer un artiste qui excelle
dans l'art difficile de dénuder le corps féminin
pour mieux le parer.***

Dire qu'une galerie, un musée, « accueille » un artiste est bien souvent une simple figure de style. Généralement, ledit artiste assistera au vernissage, serrera quelques mains, répondra à moult propos dont la tonalité générale se résume à une variation autour du classique « *j'aime beaucoup ce que vous faites* », puis on ne le verra plus, sauf à le guetter lorsqu'il vient présider à la désinstallation de ses œuvres. Il y a cela dit des exceptions, et l'exposition qui débute le 26 septembre à Ajaccio au Lazaret Ollandini-Musée Marc Petit en est une. Le peintre François Quilici a en effet prévu d'y être régulièrement présent, jusqu'au décrochage de ses toiles, pour recevoir les visiteurs.

Jusqu'au 23 octobre, il présente cinquante œuvres récentes, pour lesquelles il a eu recours à toutes les dimensions possibles, du 35 x 27 cm au format 162 x 130 cm, pour mettre en valeur les thèmes qu'il aborde. Celui, cher à son cœur, de la Corse avec ses paysages, ses villages de l'intérieur et ses marines, série où les références à Cézanne, voire à van Gogh sont encore sensibles bien que l'on sente la tentation d'une forme d'abstraction chère à Nicolas de Staël. Pour dire leur harmonieuse austérité ou leur grâce avenante, il fait vibrer les jaunes et les violets délicats, les oranges et les rouges fauves... Et le bleu, sa couleur préférée.



R E P È R E S



François Quilici est né en Corse, à Bisinao. Ancien élève de l'École supérieure des arts appliqués Duperré à Paris, il a fréquenté l'atelier d'Anne Casteret à Montmartre puis les ateliers de l'Institut Goetz à Paris où il a peaufiné sa technique du nu féminin et poursuivi sa recherche picturale.

Ses principales expositions :

USA : Addison Gallery Bocca Raton, Art expo New York, Art expo San Francisco, Art Miami, Palm Springs art fair Expositions privées Chicago, Houston, New Orleans.

Royaume Uni : Fine Art et Antique Fair.

Chine : Shanghai Art Fair.

Japon : Musées de Tokyo et d'Osaka.

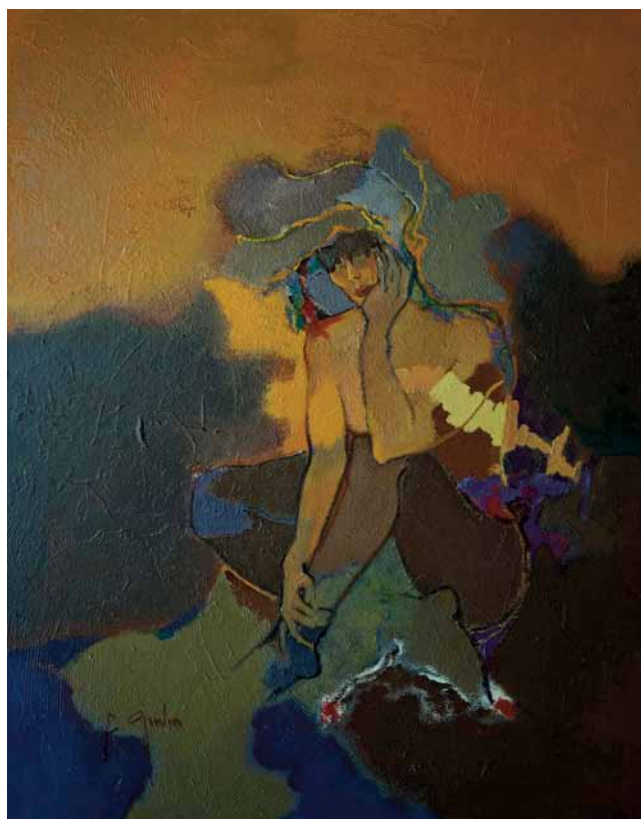
France : Art en Capital Grand Palais Paris, Salon VIOLET Paris, primé et sociétaire, Galerie Modus, Galerie De Médicis, Galerie des Vosges, Galerie Vivendi, Place des Vosges Paris, Palais des congrès d'Ajaccio, Lazaret Ollandini-Musée Marc Petit Ajaccio

et le vif

Celle dont Chagall aimait à dire qu'elle était la couleur « de mon âme » et qui, pour Quilici, est sans doute celle de son âme corse.

Puis il y a les nus. Ou plutôt les nu(e)s, car la seule nudité qu'il donne à voir est celle du corps féminin. Un sujet délicat, dans lequel il excelle. Car pour dénudées qu'elles soient -et elles le sont- les femmes de François Quilici ne sont jamais réifiées, dépouillées de tout mystère, exposées avec complaisance, mais bientôt parées d'une sorte d'aura. Émouvantes et pour autant majestueuses. Sensuelles mais jamais aguicheuses. Nues, mais jamais crues, en somme. Pour elles, il va puiser dans les nuances sourdes, aussitôt ponctuées d'un éclat vif et chaud.

Plus inattendu de sa part est le troisième thème développé dans cette exposition. Celui de la nature morte -cruches, bouteilles, fleurs en pots, violon- avec une profusion de couleurs et un traitement qui invite à repenser la question de l'âme des objets inanimés. Un sujet de conversion avec l'artiste tout trouvé ? Pour changer du rituel « j'aime beaucoup ce que vous faites ». ■ N.U



Concours à réussite variable selon les régions

Selon le quotidien Le Monde, lors du concours de professeur des écoles, le taux de sélectivité fluctuerait d'une académie à l'autre, selon que les territoires soient attractifs ou pas. Le taux de réussite nationale moyen est de 38% pour l'ensemble de la France, Outre-Mer compris. Mais, en s'appuyant sur les statistiques 2015 publiées par le ministère de l'éducation nationale, Le Monde brosse le tableau d'une France coupée en deux par une diagonale -légèrement sinuose, toutefois- qui va de Rennes à la Corse, en passant par Nice et Menton. D'un côté, les régions où le taux de réussite au concours de professeur des écoles est égal voire très supérieur à 30%. De l'autre, celles où le taux est inférieur à 21%. S'agissant de la France métropolitaine, la Corse est la région présentant le taux de réussite le plus bas : 15,18%, avec 279 inscrits et 17 admis. Le seul pourcentage inférieur à celui de la Corse est celui de La Réunion : 14,69%. À l'opposé, Créteil affiche 63,76% avec 1 219 admis pour 4 739 inscrits, ce qui est du reste insuffisant pour pourvoir les 1 540 postes prévus. Selon les responsables syndicaux interrogés par le quotidien, il ne fait pas de doute que le concours soit «plus accessible dans les académies qui ont de la peine à recruter» et, en 2014, la note minimale exigée pour être reçu aurait varié, en fonction de la région de 14 à 5.

ENR: autoproduisons!

C'est en tout cas ce que préconise une proposition de loi déposée le 15 septembre par le député Laurent Furst, membre du groupe Les Républicains et plusieurs de ses collègues. Elle s'appuie sur le fait que «le besoin de la France en électricité, malgré une meilleure efficacité des dispositifs installés va probablement croître dans les années à venir» et présente le développement de l'autoconsommation électrique comme «une opportunité qui présente plusieurs avantages : limiter les émissions de gaz à effet de serre ; modérer le développement ou le renouvellement du parc électronucléaire ; réduire le besoin d'investissements dans le parc de production électrique ; permettre la création d'emplois liés au développement d'un secteur d'activité nouveau». Si l'autoconsommation électrique, via le solaire, le micro-éolien ou le petit hydraulique existe depuis longtemps en France, Laurent Furst et ses collègues estiment qu'il «est aujourd'hui pertinent d'encourager mas-

sivement» son développement. Ils proposent pour ce faire de créer, pour les particuliers, un crédit d'impôt sur l'impôt sur le revenu égal à 50 % de l'investissement amorti sur huit ans et pour les entreprises, un crédit d'impôt sur l'impôt sur les sociétés égal à 50 % de l'investissement amorti sur huit ans. Quant aux collectivités et établissements publics non soumis à l'impôt sur les sociétés, ils pourraient bénéficier principe d'une exonération de toutes taxes pour l'électricité achetée à due concurrence du volume d'électricité autoconsommée, et ce pour une période de huit ans.

Réfugiés : le cœur sur le maïs

Après les élans du cœur, leur médiatisation et les pleurs émus de la brave Margot qui sommeille en la plupart d'entre nous, viennent les «oui maïs». Le 20 septembre, au congrès du PRG, Manuel Valls a entonné le couplet «sympa... mais faut pas pousser» en insistant sur le fait que si la France s'est engagée à accueillir 30 000 réfugiés, «nous ne pouvons accueillir tous ceux qui veulent fuir les zones de conflit ou qui sont actuellement dans des camps de réfugiés», et qu'il fallait organiser «un système de répartition équitable entre les pays européens», en commençant par «mettre en place des centres d'accueil et d'identification (hotspots) dans les pays de première entrée : l'Italie et la Grèce».

Pain et labeur

L'Union des banques suisses a publié le 17 septembre une étude sur le pouvoir d'achat dans 71 villes du monde, y calculant les temps de travail nécessaires pour acquérir certains produits. Ainsi pour acheter un iPhone 6, un habitant de Kiev devra travailler 627,2 heures en moyenne, quand 20,6 heures suffisent à Zurichois, que le salarié parisien devra quant à lui travailler en moyenne 42,2 heures soit près de deux fois plus qu'un New Yorkais aura besoin de 24 heures de labeur. Pour acheter un kilo de riz, le travailleur d'Oslo aura besoin de 4 minutes de travail, contre 9 minutes à Paris et 73 minutes à New Delhi. Le pain coûte 10 minutes de travail à Paris contre 5 minutes à Genève et Zurich et 83 minutes à Manille. Sachant que l'enquête repose sur le rapport salaire/prix et que les salaires parisiens sont parmi les plus élevés de France, le travailleur ajacien ou bastiais doit donc travailler plus pour acheter le même produit que son confrère parisien.

70 000... nouveaux logements d'ici 2030, soit 3 300 logements par an : c'est, selon une étude de l'Insee réalisée en partenariat avec la Dreal et publiée le 21 septembre, ce que nécessiterait l'augmentation des besoins en logements en Corse. Cette projection repose sur le principe d'un maintien des tendances actuelles, avec notamment de nouveaux apports migratoires. L'Insee estime que la Corse devrait compter 175 000 ménages en 2030, soit 46 000 de plus qu'en 2009.

31... des 117 communes de France métropolitaine de 50 000 habitants et plus ont voté une hausse des taux de leur taxe d'habitation et/ou de leurs taxes foncières, soit 26%, contre 10 seulement en 2014 (9%). Sur l'ensemble, l'augmentation moyenne est de 1,4 point. Au top 10 des plus fortes augmentations, Toulouse arrive en tête avec + 4,78. À Ajaccio, la taxe sur le foncier bâti augmente de 1,38 %, la taxe d'habitation et la taxe sur le foncier non bâti restent inchangées.

6%... de la population française plus de 65 ans, sont concernés par la maladie d'Alzheimer, avec une prépondérance pour les femmes. En Corse, le nombre de personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer est estimé à 4 700.

-1%... pour le nombre de créations d'entreprises en France en août, après une baisse de 0,7% en juillet. Les auto-entreprises représentent désormais moins de la moitié (46,1%) des créations recensées sur un mois. Les créations d'entreprise concernent majoritairement le commerce (8 109 immatriculations en août) et le soutien aux entreprises (9 479).

7,9%... de baisse pour les logements neufs et - 5,8% pour les logements autorisés à la fin du mois de juillet 2015, a indiqué la Fédération française du BTP le 18 septembre. Selon elle, «tous les segments participent de cette chute, singulièrement la commande publique. Quant au marché de l'amélioration-entretien, la tendance demeure clairement baissière». En termes d'emploi, le premier semestre 2015 affiche le plus mauvais score enregistré depuis 2008, avec 44 600 postes de travail en moins (-3,8%) qu'au premier semestre 2014. En revanche, les défaillances d'entreprises du bâtiment ont progressé de 2,4% sur un an.

187 Md€... par an. C'est le montant moyen estimé de ce que coûte la criminalité environnementale (commerce d'espèces sauvages, pêche illégale, trafic de déchets toxiques...) selon un rapport publié par Interpol et le Programme des Nations unies pour l'environnement. Selon un autre rapport, remis début février à la garde des Sceaux, les infractions relatives à la faune sauvage ont augmenté de plus de 40% entre 2011 et 2013 en France. Rejets de polluants, dépôts sauvages d'ordures, braconnage, incendies, abandon d'épaves et trafic d'espèces protégées sont les principaux délits.



Fondateur Louis Rioni

ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE © est édité par CorsicaPress Éditions SAS
Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs de la Libération, 20200 Bastia
Tél. 04 95 32 89 95

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Paul Aurelli (04 95 32 89 95),

Conseillers : Jean Bozzi (éditorial), Roland Frias [Cultura è lingua corsa],
Christian Gambotti [Diaspora et Corses de l'extérieur]

COMITÉ DE SURVEILLANCE

Philippe GIAMMARI - président, Jérôme FABRO-AURELLI - vice-président,
Gérard ALEXANDRE, Jean BOZZI, François RISTORCELLI, Jean TOMA.

BUREAU X1, Rue Miot (2^e étage) 20200 BASTIA

SECRETARIAT Tél. 04 95 32 04 04

ANNONCES LÉGALES Tél. 04 95 32 89 92

ABONNEMENTS Tél. 04 95 32 89 97

PUBLICITÉ-RELATIONS EXTÉRIEURES

AJACCIO 04 20 01 49 84 • BASTIA 04 95 32 89 96

RÉDACTION Tél. 04 95 32 89 90 & 04 95 32 89 95

RÉDACTEUR EN CHEF Paul Aurelli

1^{ER} SECRÉTAIRE DE RÉDACTION Pascal Muzzarelli

Avec la collaboration de :

Elisabeth Milleliri, Michel Maestracci, Frédéric Bertocchini, Roland Frias, Marie Gambini, Christian Gambotti, Jacques Fusina, Jean-Toussaint Leca, Jacques Paoli, Ghjacumu Andria Mela, Toussaint Lenzi, David Raynal, Batti-, Kampà (dessins), partenariat avec Alta Frequenza

IMPRIMERIE AZ Diffusion 20600 Bastia

STUDIO ICN PAO [Prépre et mise en page]

Dépôt légal Bastia CPPAP 03191 88773 - ISSN 2114 009

AJACCIO**FRANÇOIS QUILICI**

Du 26 septembre au 23 octobre.
Lazaret Ollandini. Rens: 04 95 10 85 15

Les œuvres présentées ont été créées et réalisées depuis octobre 2013, date de la précédente exposition de Quilici au Lazaret Ollandini.

PIERRE FAREL

Jusqu'au 30 septembre. Espace Farel créations.
Rens: 04 95 21 71 31

Cet ancien élève des Beaux-Arts d'Avignon aborde dans ses toiles des thèmes aussi divers que la musique, le monde de la nuit, la mode, les années 70, le rock, le cinéma.

FIGURES ENVISAGÉES

Jusqu'au 10 octobre. Espace Diamant.
Rens: 04 95 50 40 80

Jacqueline Desanti, artiste plasticienne vivant à Ajaccio présente 40 toiles révélant des visages, réalisées sur un support de papier froissé puis imprégné de peinture.

PIERRE-PAUL MARCHINI

Du 1^{er} au 15 octobre. Locu Teatrale. Rens: 04 95 10 72 03



Attaché avant tout au contraste et à la couleur, Pierre-Paul Marchini réalise ses toiles abstraites au couteau, propice selon lui à l'amplitude de geste et d'expression, et à l'huile pour la fluidité et l'éclat des couleurs qu'elle procure.

**IL ÉTAIT UNE VOIX EN CORSE**

Les 2 et 3 octobre, 20h30. U Palatinu.
Rens: 06 19 37 49 49

Dans l'esprit de The Voice, un concours ouvert aux chanteurs (musique actuelle et polyphonie) et aux auteurs-compositeurs de toutes nationalités et tous âges (à partir de 7 ans).

**PASSION CINÉMA/CINÉ MONTAGNE**

Du 3 au 11 octobre. Palais des congrès.
Rens: www.cine2000ajaccio.com

Des cinémas issus des cinq continents, des rencontres, avec notamment la création contemporaine corse et cette année, le cinéma iranien, une soirée-événement dédiée à la montagne, et 38 films dont 21 avant-premières.

BASTIA**MANÈGES**

Jusqu'au 13 novembre. Centre culturel Una Volta.
Rens: 04 95 32 12 81

Cette exposition scénographiée originale met en parallèle l'univers de Renaud Perrin (illustration et films d'animation) et les dessins et photos de manèges forains construits par André Chéreau de 1945 à 1965.

**ABÎMES, ABYSSES**

Jusqu'au 4 octobre. Musée/Palais des gouverneurs. Rens: 04 95 31 09 12

Le peintre et sculpteur Jean-Paul Marcheschi a investi l'architecture du palais des gouverneurs pour créer un itinéraire inspiré de la Divine Comédie de Dante.

**INSEME CONTRU A U CANCARU**

Le 1^{er} octobre, 20h30. Théâtre municipal.
Rens: 04 95 31 42 90

Organisé par le comité de Haute-Corse de la Ligue contre le cancer, en partenariat avec la ville, ce concert réunit Feli, Girasole, Patrizia Gattaceca, Marylène et Ghjan'Francescu Giarmarchi, Michèle Sammarcelli, Anghjula Potentini, Petru Guelfucci, Battista Acquaviva, Diana Saliceti et Vitalba.

BONIFACIO**TRAITS D'UNION**

Jusqu'au 31 octobre. Dans les rues de la ville.
Rens: 04 95 73 11 88

Prises en Afrique ou en Amérique latine par Floriane de Lassée et Nicolas Henry, des photos évoquant les rapports de chacun avec sa vie, le monde et les autres.

CORTE**ÎLE(S)**

Jusqu'au 3 avril 2016. Musée de la Corse, Corte.

MUSÉE DE LA CORSE
CITÉLLE DE CORTE



Rens: 04 95 45 25 45

Une mise en regard des exemples d'îles, grandes et petites, lointaines ou proches, pour questionner les ressemblances comme les singularités de ces espaces insulaires.

MIGLIACCIARU**OCULUS**

Le 3 octobre 21h. Salle Cardiccia.
Rens: 04 95 56 26 67

Première création chorégraphique de Kevin Naran, Oculus est née des liens qu'il perçoit entre sa vie en Corse et ses origines néo-calédoniennes. Pour ce projet, il s'est entouré des images captées et projetées en direct par J.M Ropers et des percussions de J.M. Giannelli.

OLETTA**HALLUCINATION(S)**

Jusqu'au 30 septembre, Maison Conti.
Rens: 04 95 39 01 09

Sous le signe des visions mentales, cette exposition présente les œuvres de Mélissa Epaminondi, Trisha Baga, Dominique Gonzalez-Foerster Ben Russell et Ange Leccia.

PATRIMONIO**EOLE FURIOSO**

Jusqu'au 27 septembre. Espace d'art contemporain Oregna de Gaffory. Rens: 04 95 37 45 00

Jean-Paul Marcheschi a changé l'espace Oregna de Gaffory en galaxie, enlacée par des mers aux abysses profonds.

POGGIO DI VENACO**I FULMINANTI**

Jusqu'au 15 octobre. Zone d'appui à la lutte contre les incendies. Rens: 04 95 55 55 93

Conçue par Laetitia Carlotti, plasticienne et ouvrier du paysage, une installation artistique à ciel ouvert mettant en scène une trentaine d'allumettes géantes.

**PORTICCIO****VILLE EN POÉSIE**

Le 2 octobre, à partir de 15h. Centre culturel.
Rens: 04 95 25 06 70

Rencontre avec Jean-François Bernardini. Conférence "La non violence, ça s'apprend" avec les classes de 4^e et 3^e du collège de Porticcio, puis de 17h à 19h lecture de textes poétiques de l'artiste.

PORTO-VECCHIO**PAR LE BLEU, LA GRANDE COULEUR**

Jusqu'au 10 octobre. Bastion de France.
Rens: 04 95 70 09 58



Une exposition d'œuvres issues de la collection du Fonds régional d'art contemporain (FRAC) de Corse.

SAINT FLORENT**SUMENTE**

Le 27 septembre, 21h. Cathédrale du Nebbiu.
Rens: 06 13 09 45 39

Au travers du chant, Sumente, groupe qui travaille sur ses propres compositions, veut promouvoir la polyphonie, le traditionnel et le sacré en Corse.

**AGIR
PLUS**

PASSEZ AU CHAUFFAGE BOIS ET
PROFITEZ D'UNE AIDE
EXCEPTIONNELLE JUSQU'À **1 200€***
JUSQU'AU **30 NOVEMBRE 2015**

Demandez un devis en quelques clics pour votre poêle,
insert ou foyer bois sur corse-energia.fr

*Pour l'achat d'un poêle à bois ou granulés d'une valeur minimale de 2 500€ TTC
hors frais de pose et chez les partenaires Agir Plus participants à l'opération.

L'énergie est notre avenir, économisons-la !
L'energia hè un nostru avene, tenimula à contu.